

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le mardi 05 mai 2026, à 19h00, rencontre virtuelle.

Membres	Présences
Madame Brigitte Bisailon, parent	☒
Madame Mylène Caouette, enseignante	☒
Madame Alexandrine Corbeil-Aucoin, orthophoniste	☐
Madame Chantal Daigneault	☐
Madame Sandra Gagné, parent	☒
Madame Isabelle Gilbert, parent (substitut)	☐
Madame Sophie Jaffelin, orthopédagogue	☒
Madame Geneviève Lafontaine, parent	☒
Madame Cynthia Lamontagne, parent	☒
Madame Jessica Lamoureux, parent	☒
Madame Nancy Laroche, responsable du service de garde	☒
Madame Carolina Massarelli, parent	☒
Madame Janel Picard, enseignante	☒
Madame Caroline Primeau, directrice adjointe	☒
Madame Lorraine Viau, enseignante	☐
Monsieur Antoine Leblanc, directeur	☒

1. Accueil

1a. Mot de bienvenue et présences

Ouverture de la séance et début du conseil d'établissement à 19h11.

Madame Lamontagne ouvre la séance du conseil d'établissement avec les salutations d'usage. À titre de présidente du CÉ, elle assumera l'animation de la séance qui se déroule en mode virtuel.

1b. Vérification de la procédure de convention et du quorum

Le conseil d'établissement se tient en personne et le quorum est constaté.

1c. Questions du public

Présentation du karaté sportif par monsieur Marc-Étienne :

Monsieur Marc-Étienne est venu présenter son projet de Karaté sportif parascolaire. Les membres du conseil d'établissement ont posé leur question. Voici un résumé des informations discutées :

- Les deux gymnases sont conformes pour la réalisation de l'activité.
- La vision du karaté sportif est le pouvoir d'une ceinture noire.
- Programme du développement de la personne.
- S'adresse de la maternelle à la 6^e année
- 1 animateur pour 20 élèves
- Possible d'avoir l'heure du dîner ou après l'école
- Karaté sportif prennent en charge les élèves durant l'activité. Pas d'implication de l'école.
- Les enfants qui sont au service de garde peuvent retourner au service de garde à la fin de l'activité.
- Tarif : 200\$ par session (8-10 semaines, 1 fois semaine, cours de 45 min)
- Possibilité de parrainage pour les élèves « à faible revenu » (via la fondation "*Héros de ma vie*")
- Kimono non obligatoire
- Ceinture incluse à l'inscription
- Les graduations de ceinture seront offertes au centre de Karaté sportif à Mercier.
- L'encouragement des enfants à bien participer ne se résume pas au cours de karaté, mais englobe aussi leur engagement scolaire et familial. Un système de collants à la ceinture permet de valoriser et faire progresser les enfants vers leur objectif.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la présidente.

(CÉGL.25-26.000024)

Il est proposé par Madame Mylène Caouette, appuyé par Madame Sandra Gagné, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2026

Point de suivi par Madame Primeau : l'anglais n'est pas retenu comme critère de sélection pour les programmes sport-étude, PEI et PPP. Le français et les mathématiques sont principalement utilisés pour les critères de sélection en sport-étude et PEI.

(CÉGL.25-26.000025)

Il est proposé par Mme Carolina Massarelli, appuyé par Mme Janel Picard, d'adopter le procès-verbal du 27 janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption

Classes prévues pour l'année scolaire 2026-2027

- 5 classes de maternelle
 - 1 x 4ans
 - 1 multi 4-5 ans
 - 3 x 5ans
- 3 classes par niveau
 - 1^{re} année
 - 2^e année
- 4 classes par niveau
 - 3^e année
 - 4^e année
 - 5^e année
 - 6^e année
- 6 classes d'adaptation scolaire
- Total d'élèves prévus : 650-700 élèves (605 élèves en 2025-2026)

Explication d'augmentation de la clientèle d'adaptation

4a. Budget initial du service de garde 2026-2027

Monsieur Leblanc présente le budget équilibré du service de garde.

Au début de l'année scolaire 2026-2027, il devra être révisé en fonction du nombre d'élèves réellement inscrits au service de garde.

Une nouvelle subvention est applicable pour les groupes d'adaptation et la maternelle 4ans.

Les frais de service de garde seront ajustés au 1^{er} juillet.

L'augmentation maximale sera de 3%.

Suivant la modification des surveillances de dîner, maintenant sous la gouverne du service de garde, il a été demandé de commenter le nouveau fonctionnement. Madame Laroche a notamment précisé que les élèves et les éducatrices avaient créé de meilleurs liens d'attachement. Aussi, les éducatrices étant formées, leurs interventions sont généralement plus efficaces.

(CÉGL.25-26.000026)

Il est proposé par Madame Brigitte Bisailon, appuyé par Madame Jessica Lamoureux, d'adopter le budget initial du service de garde 2026-2027 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4b. Budget initial de l'établissement

Monsieur Leblanc présente le budget préliminaire de l'année 2026-2027. Le financement par élève passe de 56.91\$ à 56.33\$. Le budget sera à revoir en fonction de la quantité d'élèves réellement inscrits en début d'année scolaire. Monsieur Leblanc précise que la subvention pour l'aide alimentaire est une subvention fédérale. Ce poste budgétaire n'a pas de flexibilité.

Suivant les changements dans la politique provinciale actuels, il y a une plus grande flexibilité budgétaire entre les différents postes. La direction pourra alors attitrer des sommes en fonction des besoins des enfants.

(CÉGL.25-26.000027)

Il est proposé par Madame Genevière Lafontaine, appuyé par Madame Brigitte Bisailon, d'adopter le budget initial de l'établissement pour l'année 2026-2027 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4c. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Madame Primeau nous présente le sondage effectué auprès des 3^e à 6^e année sur le sentiment de sécurité dans leur environnement scolaire (classe, l'école, cours de récréation, transport scolaire)

Point faible : toilette de la cour des grands

Madame Primeau nous présente les modifications au plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Indice de défavorisation actuelle : 6

30% des élèves ont un plan d'intervention.

(CÉGL.25-26.000028)

Il est proposé par Madame Sandra Gagné, appuyé par Madame Mylène Caouette, d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Approbation

5a. Code de vie

Madame Primeau présente le code de vie de l'an prochain.

Interdiction d'armes (incluant arme à feu et arme blanche, fusil à eau).

Interdiction d'objets électroniques. Il existe des clauses d'exception pouvant être ponctuelles ou long terme (ex. : activité récompense, besoins médicaux).

Respect : ajout du vouvoiement. L'intégration se passe bien.

Certains élèves ont eu des manifestations amoureuses en dehors du cadre scolaire.

(CÉGL.25-26.000029)

Il est proposé par Madame Cyntha Lamontage, appuyé par Madame Carolina Massarelli, d'approuver le code de vie tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5b. Principe d'encadrement du coût des documents et de la liste des fournitures scolaires 2026-2027

Présentation des listes scolaires.

(CÉGL.25-26.000030)

Il est proposé par Madame Nancy Laroche, appuyé par Madame Geneviève Lafontaine, d'approuver le *Principe d'encadrement du coût des documents et de la liste des fournitures scolaires 2026-2027*.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5d. Activité éducative – groupe 910

Monsieur Leblanc présente une demande de sortie au centre des sciences pour les élèves du groupe 910. Les frais d'activité et le transport sont couverts par les enveloppes budgétaires prévues à cet effet.

(CÉGL.25-26.000031)

Il est proposé par Madame Carolina Massarelli, appuyé par Madame Sandra Gagné, d'approuver l'activité éducative – groupe 910.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. Information

6a. Suivi du comité de parents (information du délégué)

La déléguée a résumé la soirée des bénévoles où Madame Brigitte Bisaillon a été mise à l'honneur.

La déléguée résume la dernière rencontre du comité de parents. Un retour sur le développement des « PPP », c'est-à-dire l'apprentissage par projet particulier a été fait. Il y aura des critères de sélection lorsque le nombre d'inscriptions sera supérieur au nombre de places disponibles. Cependant, les critères de sélection ne seront pas basés sur l'excellence académique des élèves. L'engagement et la persévérance scolaire seront davantage utilisés.

Autres points apportés en rafale :

- Le poste pour le conseil d'administration est toujours vacant.
- Il existe un projet des « petits entrepreneurs » qui a lieu à travers le Québec.

6b. Mot des membres du personnel

Les membres du personnel ont souligné le Musée Gérin-Lajoie (friperie, librairie, œuvre d'art) à venir cette semaine. Ils ont aussi relevé le succès grandissant de la matériathèque qui permet aux familles de faire une location gratuite de matériel éducatif.

6c. Mot de la direction

Monsieur Leblanc souligne que plusieurs activités seront à l'honneur dans les prochaines semaines telles que le musée Gérin-Lajoie, la course des couleurs et la kermesse.

Monsieur Leblanc nous fait également part de situations difficiles avec des parents. Des gestes, des paroles et un ton de voix inappropriés ont été utilisés à quelques reprises de la part de parents envers des membres du personnel de l'école. Ces situations, bien qu'encore peu fréquentes, sont inacceptables. Monsieur Leblanc et Madame Lamontagne ont pris le temps de rédiger une lettre explicative pour tous les parents de l'école. Les membres du conseil d'établissement se sont prononcés en faveur de la diffusion de la lettre et ont accepté d'être coauteur.

6d. Mot du service de garde

Madame Nancy Laroche souligne que la semaine prochaine sera la semaine des services de garde.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Antoine Leblanc
Directeur

Geneviève Lafontaine
Secrétaire